

## Un jury pour le fleurissement



André Berthoud, maire de la commune, et Michel Pont, conseiller municipal, ont reçu le jury du comité départemental de fleurissement, composé de Nathalie Bonnetain, responsable des concours de fleurissement pour la Saône-et-Loire, entourée de Jean-Pierre Mérieux et Joël Frizot, spécialistes des espaces verts.

Le jury visite les différents sites de la commune, fleuris par les employés communaux à l'occasion du concours départemental de fleurissement. Cette année la tâche n'a pas été aisée, la sécheresse suivie d'un temps plus pluvieux n'a en effet pas rendu facile l'entretien des plantes et de la pelouse.

Le comité rendra son verdict courant janvier.